



connex

NOUVELLES IMPORTANTES DE PC-MEPS

Veillez transmettre ce bulletin ✓ à votre trésorier ✓ à votre comité M&P ✓ à votre personnel ministériel/vos employés laïques ✓ au représentant du personnel/comité de formation du consistoire ✓ au conseil de paroisse/bureau de l'église

DANS CE NUMÉRO

- Primes pour avantages sociaux en 2019 ... c'est exact : certains taux augmentent!
- UNE DISCUSSION FRANCHE sur notre régime de retraite
- Trésoriers et processus de fin d'année

Bureau de la vocation

Le lâcher-prise est un thème important dans les consistoires, les districts et les synodes, et ce dans l'ensemble de l'Église Unie du Canada, et la promulgation des renvois qui restructurent l'Église a été approuvée par un « oui » retentissant à travers le pays. Les bonnes idées d'il y a quelques années se concrétisent aujourd'hui, et nous sommes tristes de voir disparaître ce qui nous est familier tout en préparant la voie à un renouveau.

Réalisations et travail à venir

Les comités de la formation des candidats et des candidates des consistoires et des synodes, les comités des stages et de la formation supervisés, et des comités des entrevues du synode ont aplani le chemin pour le Bureau de la vocation. Trois synodes porteurs du projet pilote Parcours de candidature sont allés de l'avant et ont corrigé certaines lacunes, facilitant ainsi la transition. Six conseils des candidatures et le Conseil d'apprentissage (au service des communautés de foi autochtones) ont été nommés et suivent actuellement une formation. Ils seront dotés en ressources par le personnel ministériel du Bureau de la vocation. (Veillez vous reporter à la liste des personnes concernées dans *Xtra*).

Les synodes porteurs du projet pilote ont connu une augmentation du nombre de personnes qui envisagent de servir au sein d'un ministère et participent à des activités de discernement. De plus, le nombre de personnes candidates à la consécration au ministère diaconal de la formation, du service et des soins pastoraux, à l'ordination et au ministère pastoral laïque est à la hausse.

Grâce au réseau de formation des candidats et des candidates, nous prévoyons qu'au printemps, les changements apportés mèneront nombre de personnes à entendre l'appel de l'Esprit au leadership ministériel. Il reste aussi de la place pour les passionnés du soutien à la formation ministérielle, par exemple, au sein des équipes laïques de supervision et des cercles d'accompagnement.

Séparer les responsabilités

Nous laissons tomber les choses qui n'ont pas très bien marché dans notre système actuel de responsabilité du personnel ministériel. À compter du 1^{er} janvier 2019, les conseils régionaux seront un milieu d'appartenance et de collégialité, alors que le Bureau de la vocation sera responsable de la question du statut.

- Une fois ordonnés et consacrés, les membres du personnel du ministère ordonné demeureront sur la liste des membres du personnel ministériel accrédité jusqu'à leur décès ou jusqu'à ce qu'ils demandent à être déplacés sur la liste des membres de l'ordre ministériel en cessation de service (mesure volontaire) ou jusqu'à ce que leur nom figure sur la liste des membres de l'ordre ministériel en cessation de service (mesure disciplinaire).
- Les agents pastoraux laïques peuvent demander à demeurer sur la liste du personnel ministériel accrédité entre des nominations ou après leur retraite.

Des équipes, composées de membres du Comité d'intervention, du Comité des mesures de rétablissement et du Conseil de la vocation, offrent des approches compétentes, cohérentes, claires et relationnelles de la supervision et de la discipline du personnel ministériel. Les comités mentionnés assureront un processus de résolution et d'arbitrage des problèmes fondé sur la justice et le soutien. Cela libérera les conseils régionaux, lesquels pourront se consacrer à appuyer une pratique ministérielle axée sur la santé, la joie et l'excellence.

Suite

Office of / Bureau de la vocation

Reconnaissance des compétences

L'uniformisation du processus de reconnaissance des compétences est un autre secteur transféré au Bureau de la vocation. Merci aux comités du ministère intérimaire des synodes et aux consistoires d'avoir jeté les bases de ce travail en désignant des pasteurs et pasteurs intérimaires assignés à des mandats particuliers, des responsables de la supervision de la formation et du personnel aumônier, et en éliminant, grâce à la réaccréditation, des membres du personnel ministériel de la liste en cessation de service.

Un système de gouvernance plus réduit et plus souple fait partie des changements. Pour appuyer le nouveau système, le Bureau de la vocation dispose d'un Comité des normes d'accréditation auquel seront remises les décisions du Conseil général en matière de formation obligatoire, de refonte du processus d'admission et d'autres domaines. Ledit comité fixera les normes et assurera des ressources de qualité et la mise en œuvre de ces décisions. La formation obligatoire du personnel ministériel vise à former des leaders qui disposent de tous les outils nécessaires pour œuvrer au sein des communautés de foi et dans divers milieux de service ministériel à l'avenir. Les ministres du Bureau de la vocation accompagneront le personnel ministériel. Ensemble, nous nous appliquerons à nous conformer à la série de normes établies pour nous permettre d'exercer un leadership efficace.

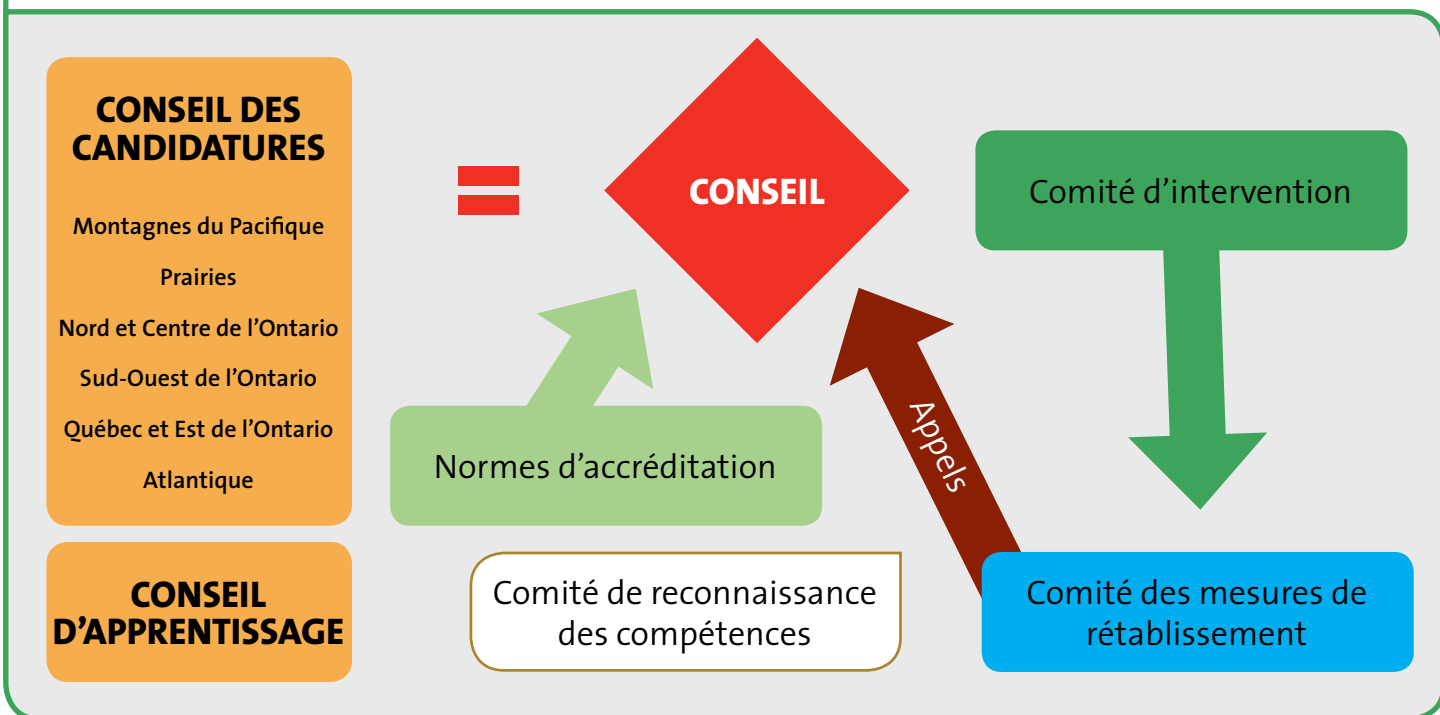
Conseil de la vocation

Le Conseil de la vocation de 15 membres élus par l'exécutif du Conseil général et le Conseil national autochtone supervise les diverses dimensions du travail assigné au Bureau de la vocation. Le Conseil de la vocation approuvera les normes, tiendra des audiences officielles et sera l'instance d'appel des décisions du Comité des mesures de rétablissement ou du Comité de reconnaissance des compétences qui sont susceptibles de faire l'objet d'un appel. Le Conseil de la vocation et les membres désignés, nommés par les synodes, cheminent vers une Église interculturelle et tissent des liens avec l'Église autochtone, tandis que nous répondons aux appels de l'Église.

Remerciements sincères

Sans nul doute, il est douloureux de renoncer à ce qui nous est familier, surtout si nous ne voyons pas encore ce qui nous attend. Plus de 80 personnes contribuent au travail du Bureau de la vocation. Nous adressons nos remerciements aux synodes porteurs du projet pilote Parcours de candidature et aux groupes de travail. Nous sommes conscients des longues années de loyaux services que beaucoup ont consacrés aux systèmes actuels. Merci de votre beauté, de votre renoncement, du risque que vous prenez en embrassant une nouvelle façon de vivre notre lien — l'amour que nous éprouvons les uns pour les autres dans le Christ.

—La pasteur Jenny Stephens est chef d'équipe, Politiques et programmes pour le personnel ministériel, Bureau du Conseil général, et architecte et coordinatrice du Bureau de la vocation.



Primes pour avantages sociaux en 2019 ... c'est exact : certains taux augmentent!

—○ Afin de gérer les coûts salariaux et d'offrir la meilleure combinaison de prestations qui soit abordable pour les membres et les employeurs, nous avons pu réduire les taux évalués de manière provisoire en 2015 en puisant dans les réserves pour réduire les primes de 20 pour cent.

Année	2009-2014	2015-2017	2018	2019
Taux (% des gains ouvrant droit à pension)	5,15 % (sauf PAEF)	4,30 % (y compris 0,19 % PAEF)	4,59 % (y compris 0,20 % PAEF)	4,98 % (y compris 0,22% PAEF)

Au cours de la période visée, les réserves sont passées de 31 millions à 22 millions de dollars. Avec une réserve cible de 10 millions de dollars, il a été décidé de revenir à des taux basés sur les coûts réels du régime. En 2018, les taux ont augmenté de 6,5 pour cent. Selon les estimations actuelles de la réserve (19 millions \$), les taux de cotisation de 2019 doivent augmenter de 8,5 pour cent.

Catégorie d'avantage	Taux de 2018	Nouveau taux de 2019
Programme de soutien au rétablissement (à la charge de l'employeur) : EN22	0,95 %	1,03 %
Indemnité de l'employeur (à la charge de l'employeur : EN23)	0,10 %	0,11 %
Cotisations de retraite (à la charge de l'employeur) : EN26	Aucun changement 9,0 %	Aucun changement
Couverture de BASE, dont soins médicaux et dentaires, assurance-vie (à la charge de l'employeur : EN27)	4,59 %	4,98 %
Cotisations de retraite (à la charge de l'employé) : DN02	Aucun changement 6,0 %	Aucun changement
Invalidité de longue durée (à la charge de l'employé) : DN19	2,666 %	2,893 %
Assurance vie facultative (à la charge de l'employé) : DN22	Aucun changement (selon le tableau des taux)	Aucun changement
Assurance-vie facultative – Conjoint (à la charge de l'employé) : DN23	Aucun changement (selon le tableau des taux)	Aucun changement
Assurance DMA facultative (à la charge de l'employé) : DN24		
Célibataire : pour chaque volume de 10 000 \$	0,30 \$	Aucun changement
Famille : pour chaque volume de 10 000 \$	0,50 \$	Aucun changement
Assurance facultative pour soins médicaux et dentaires (à la charge de l'employé) : DN25	Mensuel	Mensuel
Célibataire	38,36 \$	41,62 \$
Famille	109,26 \$	118,55 \$
Assurance soins médicaux et dentaires pour retraités (à la charge du retraité, sur la pension	Mensuel	Mensuel
Célibataire	50,84 \$	50,84 \$
Famille	102,55 \$	111,27 \$



— ○ UNE DISCUSSION FRANCHE sur notre régime de retraite

Bonne nouvelle! Une évaluation notariale de l'actif et du passif du régime à la fin de 2017 a révélé un excédent de 16 pour cent selon une approche de solvabilité! Une solide performance des marchés boursiers a gonflé la valeur de l'actif, tandis que de faibles augmentations des taux d'intérêt ont permis de maîtriser le passif. Le rendement des placements est important pour la santé financière du régime puisque 72 pour cent des 67 millions de dollars versés en 2017 sous forme de pension en proviennent. Cela s'explique en partie par le fait que seulement 37 pour cent environ des membres du régime cotisent à titre de membres actifs (les autres ont pris leur retraite ou ont vu leur emploi prendre fin).

Si la capitalisation du régime à la fin de l'année dernière est très satisfaisante, le Conseil de retraite fait preuve de prudence, surtout compte tenu de la baisse récente des marchés boursiers et des prévisions de certains analystes sur la poursuite d'un déclin continu des marchés.

Le Conseil de retraite a examiné de manière approfondie la durabilité du Régime et il vient de recevoir un rapport qui a mis en évidence le problème suivant : quand (et non si) le prochain repli des marchés se produira, le Régime devra avoir

des solutions permettant de couvrir tout déficit qui pourrait en résulter. Normalement, le Régime a deux moyens pour éliminer un déficit de capitalisation : réduire les prestations ou augmenter les cotisations. Il est peu probable que ce soit des solutions pour notre Régime. Certaines provinces restreignent ou interdisent les réductions de prestations. Comme nous avons des membres partout au Canada, nous ne pourrions pas réduire les prestations également pour tous les membres. Quant aux cotisations, nous doutons que les membres et les employeurs puissent absorber des augmentations substantielles. C'est pourquoi notre Régime a une capacité moindre de couvrir des déficits que de nombreux autres régimes.

Ce contexte, combiné à l'augmentation du nombre de membres retraités et à la diminution du nombre de membres actifs et d'employeurs qui cotisent, explique que nous devons nous montrer prudents devant la position excédentaire du Régime à la fin de l'année dernière.

Le Conseil partage le souhait de certains retraités d'utiliser l'excédent pour augmenter les prestations, mais il doit aussi être soucieux de protéger les prestations actuelles. Pour traiter ces questions, il faut trouver un équilibre délicat. D'autres renseignements à jour seront fournis aux membres à mesure que la situation évolue.



RÉMUNÉRATION ET PAYE

— ○ Trésoriers et processus de fin d'année

Les données de fin d'années ont été transmises par courriel à tous les trésoriers en novembre. Toute l'information est à présent en ligne. Rendez-vous à <https://egliseunie.ca/ressources/administration>.

Des formulaires de paye actualisés sont toujours en ligne et seront les seuls acceptés par ADP à compter de janvier 2019.

Si vous désirez une copie papier des données de fin d'année ou des formulaires de paye, envoyez un courriel à payroll@united-church.ca, ou composez le 800-268-3781, poste 3132 ou 2757.

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS

Connex est le bulletin du Comité permanent des politiques et services concernant le ministère et l'emploi (PC-MEPS), de l'Unité des ministères et de l'emploi du Bureau du Conseil général et du Régime de retraite de l'Église Unie du Canada.

Centre d'avantages sociaux de l'Église Unie : 1 855-647-8222
(mise à jour des renseignements personnels; départ à la retraite)
Benefits@united-church.ca
Disability@united-church.ca
Pension@united-church.ca

Green Shield Canada : 1 888-711-1119 greenshield.ca
(questions relatives à l'assurance pour soins médicaux et dentaires; outils en ligne; rappels)

Services de paye des charges pastorales : 1 800-268-3781, poste 3132 ou 2757 payroll@united-church.ca

Programmes d'aide aux employés et aux familles (PAEF) : un service confidentiel, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7
1 800-387-4765 (anglais), 1 800-361-5676 (français) shpell.com

Unité des ministères et de l'emploi au BCG : 1 800-268-3781
MinistryandEmployment@united-church.ca



Office of / Bureau de la vocation

Membres élus et membres nommés qui participent aux travaux du Bureau de la vocation

Conseil de la vocation

Norm Seli (pasteur), Pickering, Ont. (prés.)
Mark Green (diacre), Victoria, C.-B.
Andrew Kinoti Lairenge (pasteur), Vermilion, Alb.
Darrell Reine (APL), Regina, SK
Moses Kanhai (membre laïque), Regina, Sask.
Mary-Jo Eckert Tracy (pasteure), Spring Bay, Ont.
Judy Zarubick (APL), Kincardine, Ont.
Sungmin Jung (pasteur), Barrie, Ont.
Jean Bethune (membre laïque), Hamilton, Ont.
Debra Kigar (diacre), Burlington, Ont.
Hewitt Holmes (pasteur), Barrie, Ont.
Darla Sloan (pasteure), Québec, Qc
Natasha Pearen (pasteure), Amherst, N.-É.
Sandra Brooks (membre laïque), Duncan, C.-B.
Eileen Antone (membre laïque), Southwold, Ont.

Conseil régional

10
1
2
4
4
6
8
8
9
9
10
13
15
Constituante autochtone de l'Église
Constituante autochtone de l'Église

Comité des normes

T. Murray Speer (pasteur), Banff, Alb.	1
Kathleen James-Cavan (pasteure), Saskatoon, Sask.	4
SunDo Hyun (pasteur), Radville, Sask.	4
Deborah Deavu (diacre), Cambridge, Ont.	8
Maya Douglas (pasteure), Toronto, Ont.	10
Marie-Beth Wright (membre laïque), St. John's, T.-N.-L.	16

Conseil régional

Comité d'intervention

Beth Bourke (membre laïque), Victoria, C.-B.	1
Anna Constantin (pasteure), Edmonton, Alb.	2
Bryon Delarue (membre laïque), Calgary, Alb.	3
Sheryl McLeod (pasteure), Almonte, Ont.	12
Edward F. Barbezat (pasteur), Ottawa, Ont.	13
Stéphane Godbout (célébrant laïque), Montréal, Qc	13

Comité des mesures de rétablissement

Mollie Williams (pasteure), White Rock, C.-B.	1
Jo Ann Silcox (membre laïque), London, Ont.	7
Mary Elizabeth Piercy (diacre), Nottawa, Ont.	8
Thérèse Samuel (pasteure), Thornbury, Ont.	8
Etienne LeSage (pasteur), Hamilton, Ont.	9

Ministres du Bureau de la vocation

Brenda Fawkes (pasteure)	Montagnes du Pacifique
Karen Medland (pasteure)	Prairies
Marlene Britton (diacre)	Nord et Centre de l'Ontario
Tanya Cameron (membre laïque)	Sud-Ouest de l'Ontario
Karen Valley (membre laïque)	Québec et Est de l'Ontario
Andrew Richardson (pasteur)	Atlantique
Susan Beaver (pasteure)	Poste partagé de soutien à la constituante autochtone de l'Église
Will Kunder (pasteur)	

Comité de reconnaissance des compétences

Wanda Burse (pasteure), Blenheim, Ont.	7
Pegi Ridout (pasteure), Hamilton, Ont.	9
Eleanor Scarlett (pasteure), Brampton, Ont.	10
Blair Lewis (pasteur), Bathurst, N.-B.	14
Sherpherd Munikwa (pasteur), Carmenville, T.-N.-L.	16



Conseil des candidatures

Montagnes du Pacifique

Laura J. Turnbull (pasteure), Penticton, C.-B.	1
Heidi Koschzcek (pasteure), Victoria, C.-B.	1
Murray Groom (pasteur), Shawnigan Lake, C.-B.	1
Leenane Shiels (pasteure), Pitt Meadows, C.-B.	1
Vicki McPhee (diacre), Calgary, Alb.	3

Prairies

Adam Hall (pasteur), Tofield, Alb.	2
Wayne Youngward (membre laïque), Edmonton, Alb.	2
Brian Mee (pasteur), Lemberg, Sask.	4
Shirley Goodrich (membre laïque), Meacham, Sask.	4
E. Lynn Bayne (membre laïque), Saskatoon, Sask.	4
Pamela Thomas (pasteure), Regina, Sask.	4
Rob Smith (membre laïque), Pinawa, Man.	5

Nord et centre de l'Ontario

Eun-Joo Park (pasteure), Sault Ste. Marie, Ont.	6
Jane Graham (membre laïque), Blind River, Ont.	6
Daniel Benson (pasteur), Toronto, Ont.	10
Linda Butler (pasteure), Richmond Hill, Ont.	10

Sud-Ouest de l'Ontario

Wendy Noble (pasteure), London, Ont.	7
Paul Vollick (APL), London, Ont.	7
Emmanuel Kwadwo Ofori (pasteur), St. Thomas, Ont.	7
Gerry Hofstetter (pasteur), Southampton, Ont.	8
Laurie O'Leary (pasteure), London, Ont.	8
Anita Spiller (pasteure), Vineland Station, Ont.	9

Conseil régional

Québec et Est de l'Ontario

Michelle Brotherton (pasteure), Bowmanville, Ont.	11
Marybeth Wilson (pasteure), Haliburton, Ont.	11
Denise Boyd (APL), Little Britain, Ont.	11
Blair Paterson (pasteur), South Mountain, Ont.	12
Edwige Affaa (membre laïque), Gatineau, Qc	12
Marc Grenon (membre laïque), Saint-Ignace-de-Stanbridge, Qc	13
Lee Ann Hogle (pasteur), Magog, Qc	13
Read Sherman (pasteur), Montréal, Qc	13
Natalie Istead (pasteure), Wakefield, La Pêche, Qc	13

Conseil régional

Atlantique

Yvette Swan (pasteure), Taymouth, N.-B.	14
Jane Johnson (pasteure), New Maryland, N.-B.	14
Sheila Gallant (membre laïque), Grand Tracadie, Î.-P.-É.	14
Elizabeth Stevenson (pasteure), Kingston, N.-B.	14
Catherine Stuart (pasteure), Bedeque, Î.-P.-É.	14
Margaret-Ann Plant (APL), Inverness, N.-É.	15
Kevin Cox (pasteur), Timberlea, N.-É.	15
Sally Shaw (pasteure), Bedford, N.-É.	15
Simbarashe Mazhara (pasteur), Gambo, T.-N.-L.	16
Ettie Gordon-Murray (pasteure), St. John's, T.-N.-L.	16
Brenda Andrews (membre laïque), Mount Pearl, T.-N.-L.	16

Conseil provisoire des candidatures autochtones

John Thompson (pasteur), Oxford House, Man.	Constituante autochtone de l'Église
Gloria Cook (membre laïque), Koostatak, Man.	Constituante autochtone de l'Église
Grafton Antone (pasteur), Southwold, Ont.	Constituante autochtone de l'Église
Evan Smith (pasteure), Toronto, Ont.	Constituante autochtone de l'Église
Dallas Saulteaux (membre laïque), Regina, Sask	Constituante autochtone de l'Église

Pour plus d'information sur les régions, veuillez consulter la page
<https://egliseunie.ca/rapport-final-sur-les-limites-geographiques-des-conseils-regionaux/>.